

## **COMMUNIQUE**

### **A diffuser en français 03 fois par jour pendant 03 jours**

Le Directeur Général de la Protection Civile informe l'opinion nationale, qu'un recrutement de Cinq Cents (500) Sapeurs du Rang est ouvert aux jeunes maliens, pour le compte de la Protection civile, au titre de l'année 2024.

#### **1. Critères :**

- être volontaire ;
- être âgé de 18 au moins et 28 ans au plus le 31 décembre 2024 ;
- être de nationalité exclusivement malienne ;
- être célibataire sans enfant ;
- satisfaire à une enquête de moralité ;
- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une bonne aptitude physique au service militaire.

#### **2. Les dossiers de candidatures doivent comporter :**

- une (01) demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur Général de la Protection Civile ;
- une (01) copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un (01) certificat de nationalité ;
- un (01) casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une (01) copie certifiée conforme du diplôme d'Etude Fondamentale (DEF) ;
- une (01) attestation de non titulaire d'un diplôme supérieur au BAC ;
- une (01) copie de la Carte Nationale d'Identité Biométrique, ou une (01) copie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité, ou une (01) copie légalisée de la Carte NINA, ou une (01) copie de la Fiche Individuelle ;
- un (01) certificat de résidence ;
- une (01) attestation de célibataire sans enfant ;
- deux (02) photos d'identité en couleur.

**Les dépôts des dossiers de candidature sont ouverts du 10 au 25 septembre 2024 de 07H30 à 16H00 dans toutes les Directions Régionales de la Protection Civile.**

**Lors du dépôt des dossiers, les candidats sont invités à présenter les originaux des diplômes pour vérification.**



### **3. Déroulement des épreuves :**

Les épreuves du concours se dérouleront à Bamako, centre unique.

#### **a. Dépouillement des dossiers :**

A la clôture des dépôts de dossiers de candidature, un dépouillement sera effectué, les dossiers non conformes seront rejetés. Les candidats dont les dossiers seront retenus subiront la visite corporelle.

#### **b. Visite corporelle :**

Les candidats retenus à l'issue de la visite corporelle subiront les épreuves sportives.

#### **c. Epreuves sportives :**

Les épreuves sportives comporteront les disciplines suivantes :

- Course de fond de 1000 mètres pour les garçons ;
- Course de fond de 800 mètres pour les filles.

#### **d. Les épreuves écrites :**

Les candidats ayant réussi aux épreuves sportives subiront une épreuve de culture générale, notée de 00 à 20 points.

#### **e. Vérification des diplômes et authentification de la carte NINA ou la Fiche d'Individuelle :**

La vérification des diplômes, l'authentification de la carte NINA ou la Fiche d'Individuelle seront effectuées avant la proclamation des résultats des épreuves écrites. Les candidats dont les diplômes, cartes NINA ou la Fiche d'Individuelle sont non validés, ne seront pas retenus pour l'étape des visites médicales.

#### **f. Les visites médicales d'admission :**

Les visites médicales porteront sur les examens médicaux.

Les candidats ayant réussi à toutes les étapes du concours, seront déclarés définitivement admis.

**La présentation d'une pièce d'identité nationale en cours de validité est obligatoire à chaque étape du concours (carte d'identité biométrique ou carte NINA).**

Le Directeur Général de la Protection Civile sait compter sur la bonne compréhension de toutes et de tous.



Bamako, le 30 août 2024.

Le Directeur Général,

MSPC.....	01/PCR
ISSPC.....	01/Info
DRH-MSPC.....	01/Info
S-Dir.Serv.Staff- Serv.Rat-DRPC....	32
Archives.....	01



**Général de Brigade Boukary KODIO**  
Le Directeur Général  
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile  
République du Mali  
Le Général de Brigade Boukary KODIO  
Le Directeur Général  
Chevalier de l'Ordre National